



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

La ministre de la justice du Québec Sonia LeBel visite le bureau du centre d'aide aux victimes d'actes criminels au Nunavik (Sapummijit) d'Inukjuak

Puvirnituk (Québec), 24 avril, 2019 – Durant sa première visite au Nunavik à titre de ministre de la justice, Madame Sonia LeBel a souligné l'importance que revêt le centre d'aide aux victimes d'actes criminels (Sapummijit) pour les gens qui ont besoin de soutien durant des moments difficiles et éprouvants.

La tournée de la ministre de la justice à Inukjuak a été marquée par une visite du bureau de Sapummijit. Madame LeBel a pris connaissance du rôle déterminant joué par l'Administration régionale Kativik en 2004 dans la création du centre d'aide pour victimes d'actes criminels avec l'aide financière du ministère de la Justice du Québec. Quinze ans après sa création, Sapummijit s'est distingué comme un partenaire essentiel au sein du système judiciaire québécois.

Madame LeBel était accompagnée de représentants gouvernementaux ainsi que des représentants de la Société Makivik et du Centre de justice de proximité du Nunavik. La délégation a rencontré la directrice du service juridique, sociojudiciaire et de la gestion municipale de l'ARK Me. Johanne Fortin ainsi qu'un agent d'intervention auprès des victimes de violence, Ida Nayoumealuk. Madame Nayoumealuk a souligné la nécessité d'intervenir rapidement auprès des victimes d'actes criminels. Elle a expliqué comment les agents d'intervention pouvaient accompagner les victimes à travers le processus judiciaire et les aider à relever les défis auxquels elles sont confrontées suite à leurs épreuves.

Les agents d'intervention inuits dédiés à Sapummijit appuient les victimes, leurs expliquent leurs droits et leurs recours judiciaires et les réfèrent à des ressources spécialisées.

Sapummijit a des bureaux à Kuujuaq, Salluit, Kuujuaapik, Inukjuak et Puvirnituk où six agents d'intervention offrent des services aux victimes. Les services offerts par Sapummijit sont confidentiels, gratuits et sont disponibles en anglais et en Inuktitut. Les victimes peuvent demander de l'aide même si le crime a eu lieu il y a plusieurs années.

-30-

Renseignements :

Pour de plus amples renseignements visitez le site <http://www.krq.ca/quick-links/sapummijit> ou contactez:

Tel. 819-964-2961, poste 2358
media@krq.ca | www.krq.ca

L'ARK est un organisme public non ethnique créé en 1978 suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'ARK exerce sa compétence sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle dans les domaines suivants : affaires municipales, transports, environnement, police, emploi, formation de la main-d'œuvre, sécurité du revenu, services de garde à l'enfance, ressources renouvelables, aménagement du territoire, sécurité civile et développement économique.